

Agreste Aquitaine

Analyses et résultats

Numéro 66 - février 2013



Recensement Agricole 2010

Céréales, oléagineux et protéagineux : le deuxième pilier de la ferme aquitaine

Deuxième occupation du sol agricole aquitain avec plus d'un demi-million d'hectares, la culture de céréales et d'oléoprotéagineux est présente dans plus d'une exploitation sur deux.

Côté exploitation, l'Aquitaine se caractérise par des exploitations plutôt individuelles recourant à un emploi très familial. De moindre taille par rapport à leurs consœurs du reste de l'hexagone, elles ont connu entre 2000 et 2010 des évolutions communes : baisse d'effectifs, relative stabilité des surfaces globales, développement des formes sociétaires et concentration des terres.

Côté assolement, le repli du maïs entraînant une baisse des surfaces céréalières compensée par une hausse des oléoprotéagineux (tournesol), s'accompagne d'un recul de l'irrigation au pays de l'eau. Sur cette production, présente dans la quasi-totalité des communes d'Aquitaine, s'appuie une importante partie de l'économie agricole de qualité, à commencer par l'aviculture, un des fleurons de notre région.

Hors filière aval contribuant pour 12% à la valeur de la production régionale, les céréales et oléoprotéagineux demeurent en 2010, le deuxième pilier de la ferme aquitaine, derrière la vigne.

Des évolutions contrastées

En 2010, céréales et oléoprotéagineux (COP) recouvrent 40% de la Surface Agricole Utilisée d'Aquitaine, avec plus d'un demi-million d'hectares. Ce résultat en fait, derrière les surfaces fourragères, la deuxième occupation du sol agricole aquitain. Maillant le territoire, ces cultures sont omniprésentes, recensées dans plus de 2 000 communes, sur les quelques 2 300 que compte la région. Au cours des dix dernières années, si la surface en céréales et oléoprotéagineux (SCOP) reste stable, contrairement à la surface agricole totale régionale (- 6%), ce résultat d'ensemble masque des disparités.

Le maïs recule en Aquitaine

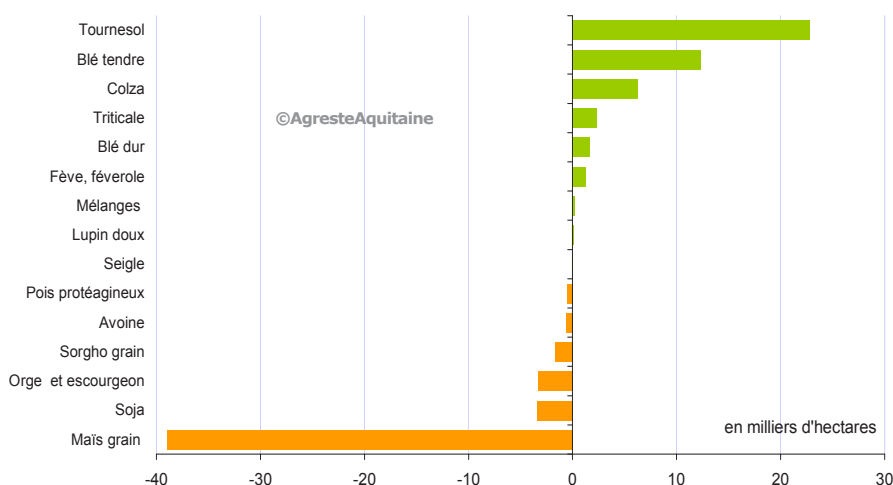
Les céréales occupent près des neuf dixièmes de la SCOP et sont en retrait de 6% par rapport à 2000. En leur sein, blé tendre et triticale progressent mais ne compensent pas le recul marqué du maïs. Première production céréalière d'Aquitaine, ses surfaces se replient de près de 40 000 hectares sur la période.

Le tournesol progresse

Les oléoprotéagineux (+ 25 000 ha), sous l'effet de la progression notable de la sole en tournesol et dans une moindre mesure du colza, contrebalancent en grande partie ce recul. Phénomène structurel ou conjoncturel ? La question se pose. L'Aquitaine irait-elle vers des cultures moins gourmandes en eau ? En partie, oui. Mais seulement en partie. La récente hausse des cours du maïs pourrait conduire à stopper cette tendance, voire à l'inverser légèrement. Les premiers résultats de la statistique agricole « provisoire 2012 » tendent à montrer que depuis 2010, la sole maïsicole reconquiert une partie du terrain perdu.

Hormis une stabilité en Pyrénées-Atlantiques, la surface en céréales recule dans tous les autres départements aquitains, - 3 000 hectares en Gironde et Landes, - 7 500 hectares en Dordogne, - 15 000 hectares en Lot-et-Garonne. Toutefois, ce repli est quasiment compensé par une progression des oléoprotéagineux, à l'exception de la Dordogne où sur la période, 3 500 hectares de SCOP manquent à l'appel.

Évolution des surfaces en céréales et oléoprotéagineux entre 2000 et 2010, en Aquitaine



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

SRISET

Pôle Etudes et Prospectives

Les exploitations spécialisées résisteraient-elles mieux ?

En dix ans, l'Aquitaine a perdu le quart de ses exploitations agricoles. Les exploitations spécialisées en grandes cultures ou en hors sol (volailles ou porcins) perdent 9% de leurs effectifs, soit moins d'une exploitation sur dix. Celles orientées en bovins viande voient l'arrêt d'une exploitation sur cinq, une sur quatre dans les filières viticulture ou ovins, quatre sur dix en bovins lait. Les exploitations orientées en polyculture-élevage ferment la marche, perdant près d'une exploitation sur deux. Dans la réalité, toutes ces exploitations n'ont pas obligatoirement disparu. Certaines se sont transformées.

C'est le cas des filières bovins lait et polyculture-élevage. Par arrêt d'une partie de leur activité (élevage) et en maintenant leur activité céréalière, exploitations et surfaces sont venues abonder « de façon statistique », la famille des « spécialisées en COP ».

La concentration des terres se renforce

Côté céréales, les exploitations en détenant moins de 30 hectares contribuent à la majeure partie du repli, à la fois en effectif comme en surface. A l'opposé, les plus de 50 hectares s'accroissent en effectif, sans pour autant, dans leur tranche, voir progresser leur taille moyenne (91 ha en 2000 comme en 2010). Il y a donc plus de grandes exploitations, mais ces dernières ne sont pas de plus en plus grandes.

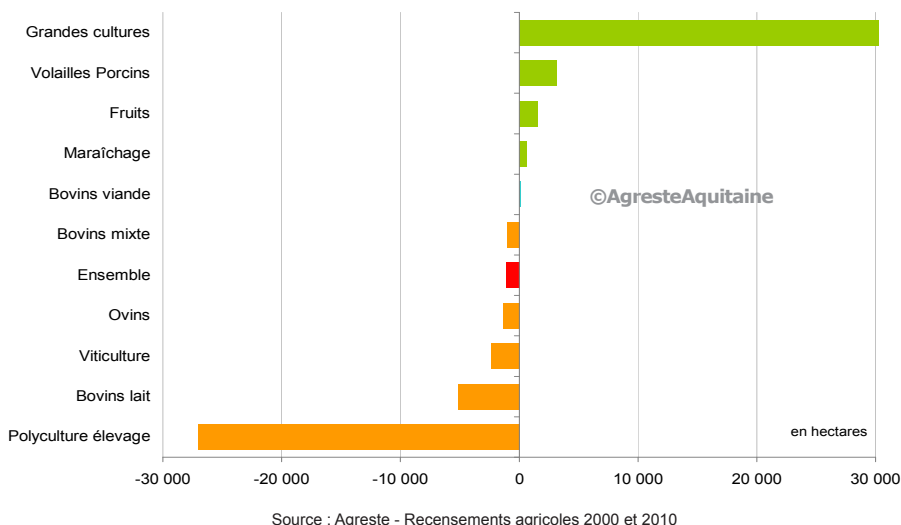
Côté oléoprotéagineux, les évolutions diffèrent. On note une relative stabilité en unités comme en surface des exploitations détenant moins de 10 hectares d'oléoprotéagineux. Celles comprises entre 10 hectares et 30 hectares progressent en effectif, sans accroître leur taille moyenne (17 ha en 2010 comme en 2000). Les plus de 30 hectares sont les grandes gagnantes. Effectifs, surface et taille moyenne sont à la hausse (49 ha en 2010 contre 41 ha en 2000).

En moyenne, les exploitations les plus petites pèsent pour la moitié de l'effectif, entretenant le dixième de la SCOP. A l'opposé, les exploitations les plus grandes ne représentent que 10% de l'ensemble des unités, mais concentrent 50% de la surface en céréales oléoprotéagineux.

Trois fois moins de grandes exploitations en Aquitaine qu'ailleurs

Cette présence des « grandes exploitations » est toutefois à replacer dans un contexte régional et national.

Évolution des surfaces en « COP » selon l'orientation technico-économique des exploitations en Aquitaine entre 2000 et 2010



Les petites exploitations spécialisées en COP, dégagant un potentiel de production inférieur à 25 000 euros annuels forment les deux tiers de l'effectif, contre moins de 40% France entière. A l'opposé, celles disposant d'un potentiel supérieur à 100 000 euros ne forment que le dixième de l'effectif contre le tiers dans le restant de la France

Moins d'une exploitation spécialisée en COP sur cinquante dégage, en 2010, une valeur de production supérieure à 250 000 euros annuels. Dans la région et pour les autres orientations, on en recense une sur dix en fruits, une sur cinq en vigne et plus d'une sur quatre en volailles et porcins.

Des exploitations individuelles, des surfaces sous forme sociétaire

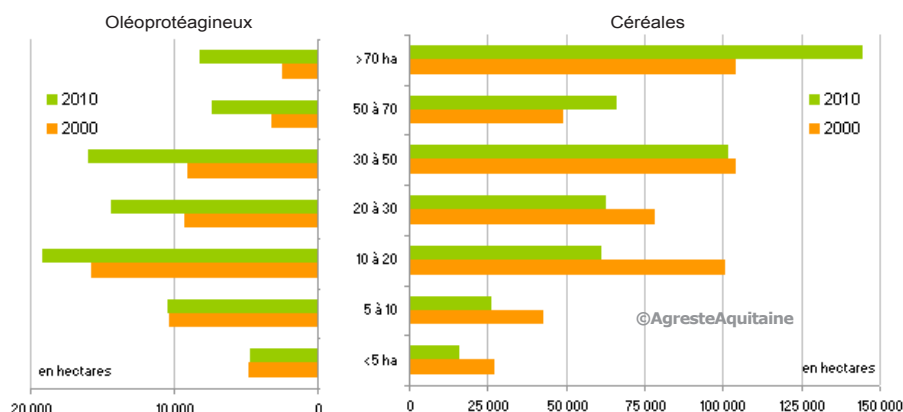
En Aquitaine, l'exploitation individuelle s'impose pour les COP, et ce quel que soit le département étudié. Les surfaces quant à elles sont exploitées majoritaire-

ment sous statut individuel en Dordogne, partagées entre individuelle et forme sociétaire en Pyrénées-Atlantiques, majoritairement sous statut sociétaire ailleurs.

Parmi les exploitations grandes et moyennes (soit 87% du potentiel de production totale) la vision diffère. Le modèle individuel représente moins de la moitié des effectifs et le tiers du potentiel de production. Ce résultat s'avère vérifié dans la totalité des départements aquitains hormis en Dordogne où, y compris sur ce segment (moyennes et grandes), l'exploitation individuelle demeure le modèle dominant. Ailleurs, la SCEA est privilégiée en Gironde, l'EARL en Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques, partagée entre SCEA et EARL dans les Landes.

En lien avec le statut et la taille des exploitations, le faire-valoir direct concerne les deux tiers des surfaces dans les petites exploitations, la moitié dans les moyennes, moins du quart dans les grandes.

Évolution des surfaces en « COP » par tranche de surface en Aquitaine, entre 2000 et 2010



Une main-d'œuvre très familiale

En Aquitaine, près de 30 000 équivalents temps plein travaillent dans une exploitation cultivant des céréales et oléo-protéagineux. 9 000 d'entre eux sont recensés dans une exploitation dite « spécialisée ».

Au sein de ces dernières, l'emploi familial représente les trois quarts du besoin en main-d'œuvre. Chefs et coexploitants en assument plus de 80%. Le recours au salariat extérieur (permanent, saisonnier ou d'entreprises de travaux agricoles) varie selon la taille et la localisation géographique de l'exploitation. Dans les petites et moyennes unités spécialisées, quel que soit le département, il pèse peu : de 10 à 20% du besoin total de main-d'œuvre. Dans les grandes (supérieure à 100 000 euros annuels), il contribue au quart des besoins en Dordogne et Pyrénées-Atlantiques, à la moitié en Lot-et-Garonne et Landes mais à plus des trois quarts en Gironde.

Des chefs dans la force de l'âge

Avec 54,5 ans de moyenne d'âge, les céréaliers spécialisés font figure d'aînés par rapport à leurs autres collègues aquitains (52,5 ans). Dans les exploitations spécialisées moyennes et grandes, les céréaliers aquitains sont en moyenne deux ans plus jeunes que les viticulteurs et deux ans plus vieux que les éleveurs.

Concentrés sur la gestion de l'exploitation

L'implication plus forte des chefs dans la gestion de l'exploitation et le moindre renfort d'autres actifs familiaux laissent peu de temps aux activités de diversification. Les « céréaliers » restaurent peu, hébergent encore moins. Seul, le travail à façon nécessitant les moyens de production de l'exploitation pour d'autres exploitations semble avoir leur préférence.

Et plutôt confiants dans l'avenir

D'ici dix ans, au sein des exploitations spécialisées, 145 000 hectares de céréales et 27 000 hectares d'oléoprotéagineux changeront de main. Pour plus de la moitié de ces surfaces (55%), la reprise semble assurée, neuf fois sur dix par un membre de la famille. Pour le reste (petites et moyennes exploitations), la question se pose mais la disparition n'est pas ou très peu envisagée.

Par département, à l'image des autres orientations agricoles, les Pyrénéens sont les plus confiants, quelle que soit la taille de l'exploitation. A l'opposé, les deux tiers des surfaces localisées en Dordogne demeurent dans l'incertitude. Trois fois sur quatre, ces dernières sont recensées dans des unités de taille moyenne ou petite.

Calquant l'évolution du maïs, les surfaces irriguées reculent

Après avoir régulièrement progressé entre 1970 et 2000, la SCOP irriguée recule. En 2010, 183 000 hectares de céréales ou oléoprotéagineux ont bénéficié d'un apport en eau, contre 203 000 hectares en 2000. Sur la période, les surfaces irriguées en oléoprotéagineux restent stables (9 000 ha). Côté céréales, le maïs, première culture irriguée en Aquitaine (93% de la SCOP irriguée), contribue à la quasi-totalité de la perte enregistrée (- 20 000 ha) revenant à son niveau de 1988. On notera que l'évolution à la baisse du maïs irrigué calque celle du non irrigué (- 10% dans les deux cas).

Le Lot-et-Garonne est le premier contributeur au recul des surfaces irriguées en COP, perdant au passage près de 16 000 hectares de SCOP, suivi de la Gironde et de la Dordogne (- 5 000 ha chacun). Dans les Landes, l'irrigation s'accroît de 2 000 hectares et de 4 000 hectares en Pyrénées-Atlantiques.

Ce repli affecte particulièrement les zones de production ayant souffert au cours de la dernière décennie d'événements climatiques marqués. De petits irrigants, souvent âgés, ont soit cessé ce type de production, soit réorienté leur production vers des cultures moins gourmandes en eau.

En 2010, un tiers des producteurs de céréales recourent à l'irrigation (de un sur cinq en Pyrénées-Atlantiques à deux sur trois en Lot-et-Garonne). Cultivant 230 000 hectares de SCOP, ils irriguent 80%, dans une fourchette s'étalant d'un hectare sur quatre pour ceux disposant d'une dizaine d'hectares de SCOP, à la quasi-totalité pour ceux en exploitant plus de 70 hectares.

Grandes surfaces en céréales n'est pas synonyme obligatoirement d'irrigation. Ainsi chez les exploitants disposant de plus de 70 hectares de SCOP, trois sur quatre irriguent en Lot-et-Garonne, deux sur trois en Gironde et Landes, un sur deux en Dordogne et un sur cinq en Pyrénées-Atlantiques.

En moyenne, en Aquitaine, la superficie en COP irriguée s'établit à dix-huit hectares par irrigant, sauf dans les Landes et la Gironde où elle atteint respectivement trente et soixante hectares.

Si 52% des surfaces en COP sont détenues par des exploitations spécialisées, ces dernières regroupent, en raison d'une plus forte présence du maïs dans leur assolement, 60% des surfaces irriguées pour ce type de culture.

Nota : l'irrigation tient une place prépondérante dans l'économie agricole d'Aquitaine. Sur elle, reposent directement nombre de filières végétales (COP, fruits, légumes, tabac, etc) et indirectement les filières d'élevage pour l'alimentation animale. Sont présentées ici, quelques données relatives à l'irrigation des COP. L'irrigation dans sa globalité en Aquitaine fera l'objet d'une étude à paraître.

Forte progression des capacités de stockage ventilé

En 2010, la capacité de stockage ventilé de céréales et oléoprotéagineux s'accroît de 88% par rapport à 2000 (contre + 66% en France). Elle s'établit à 820 000 équivalents tonne de blé (ETB) contre 440 000 dix ans plutôt. En 2010 comme en 2000, l'Aquitaine rassemble 4% du potentiel national des exploitations et des capacités de stockage ventilé.

Si, comme en 2000, les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux détiennent la plus grande capacité de stockage par orientation, leur part relative dans l'ensemble diminue (42% en 2010 contre 48% en 2000). La moindre hausse (+ 65%) chez ces derniers explique ce résultat. A l'opposé, avec une capacité de stockage multipliée par deux en dix ans, aviculteurs et éleveurs porcins renforcent leur présence (28%) et devancent les polyculteurs-éleveurs (19%).

Le stockage des grains à la ferme, s'il ne présente pas toujours un intérêt pour le producteur de céréales, semble de plus en plus s'imposer chez l'éleveur. Ainsi, seulement 7% des exploitations spécialisées en céréales sont équipées d'installations de stockage en cellules ventilées, contre 15% chez les polyculteurs-éleveurs et 20% dans les exploitations hors sol.

Qu'elles soient orientées vers les céréales ou vers l'élevage, les grandes exploitations concentrent en Aquitaine plus de 80% des capacités de stockage.

Près de la moitié de la SCOP, chez les « non spécialisés »

En 2010, en Aquitaine, plus d'une exploitation agricole sur deux (23 000) cultive des céréales, et/ou des oléoprotéagineux. Toutefois, toutes ne sont pas spécialisées dans ce type de culture. Ces dernières regroupent plus de 13 000 unités exploitant 270 000 hectares de COP (48% de la sole étudiée).

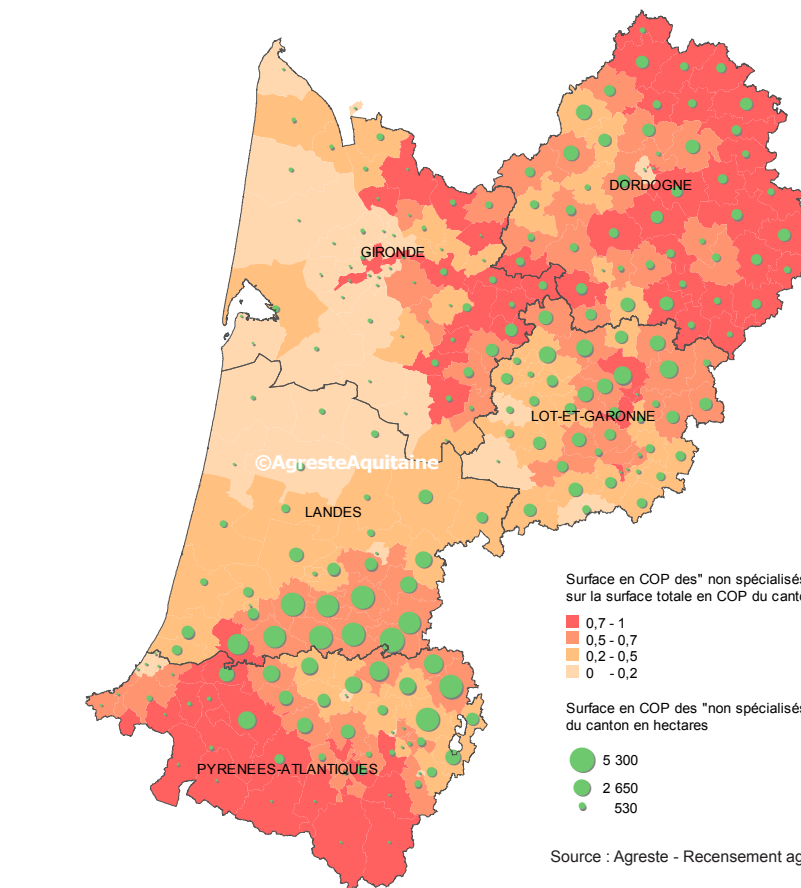
Par département, la surface en céréales-oléoprotéagineux (SCOP) détenue par les non « spécialisés » oscille de 60% en Dordogne à 35% en Gironde. En surface absolue, les Lot-et-garonnais arrivent en tête avec 70 000 hectares, devant les Landais (66 000 ha). Dordogne et Pyrénées-Atlantiques font jeu égal (55 000 ha). Les Girondins ferment la marche (16 000 ha).

Hormis en Lot-et-Garonne où les oléoprotéagineux absorbent le quart de l'assolement, le maïs est omniprésent ailleurs, monopolisant plus de 90% de la SCOP des non spécialisés.

Non spécialisé ne signifie pas obligatoirement petites surfaces en COP. Avec 20 hectares de SCOP, contre 33 hectares chez les spécialisés, la surface moyenne détenue masque de fortes disparités. A l'image de leurs collègues spécialisés, les petits détenteurs de SCOP, moins de 10 hectares, regroupent la moitié de l'effectif pour le dixième de la sole étudiée. Les non spécialisés, exploitant plus de 50 hectares de SCOP, rassemblent 6% de l'effectif pour le tiers des surfaces totales. Dans cette catégorie, il s'agit majoritairement, et ce quel que soit le département, de polyculteurs-éleveurs et de producteurs de porcs ou de volailles dans les Landes.

Les éleveurs spécialisés, 45% des unités, 35% des surfaces

En Aquitaine en 2010, 40% des éleveurs, spécialisés en bovins ou ovins, cultivent 45 000 hectares de céréales ou d'oléoprotéagineux. Les trois quarts dirigent une exploitation moyenne ou grande. Dordogne et Pyrénées-Atlantiques se partagent à part égale les deux tiers des surfaces et les trois quarts des exploitations. Les COP sont très présentes en bovins lait, trois spécialisés sur quatre en cultivent, contre un sur deux en bovins viande et un sur cinq en ovins.



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

2 000 éleveurs de volailles ou de porcs, soit les deux tiers des spécialisés, valorisent plus 50 000 hectares de COP. Les Landais en absorbent la moitié, les Pyrénées-Atlantiques plus du quart. La SCOP y constitue les trois quarts de la surface agricole totale de ces exploitations. Les Landais en possèdent en moyenne 30 hectares contre 15 hectares en Dordogne.

Cultures permanentes, 15% des exploitations et des surfaces

Près d'un millier de viticulteurs spécialisés, entretenant 18 000 hectares de vignes, exploitent près de 17 000 hectares de SCOP, dont la moitié en Gironde. Plus jeunes que leurs confrères exclusivement axés sur la vigne, trois sur quatre adhèrent et livrent tout ou partie de leur production de raisin à une cave coopérative.

Un producteur spécialisé dans le fruit sur trois cultive des COP. Avec 15 000 hectares, cette culture dépasse en surface celle consacrée à l'activité fruitière (9 000 ha). A l'image du verger,

prunes et kiwis cohabitent avec le grain près de huit fois sur dix en Lot-et-Garonne.

Polyculteurs-éleveurs, 40% des exploitations, 50% des surfaces

Sur les 6 600 exploitations orientées en polyculture-élevage en Aquitaine, 5 200 disposent de surfaces en COP. Avec 133 000 hectares, en 2010, le Lot-et-Garonne en exploite le tiers, les Landes le quart, Dordogne et Pyrénées-Atlantiques le cinquième chacun.

La surface moyenne en SCOP par exploitation décroît de 34 hectares en Lot-et-Garonne à moins de 15 hectares en Dordogne. Sa part dans la SAU totale de l'exploitation est loin d'être négligeable, les deux tiers en Landes et Lot-et-Garonne, la moitié en Pyrénées, moins du tiers ailleurs.

Parallèlement, ces polyculteurs-éleveurs élèvent un million et demi de poulets de chair, un demi-million de canards à gaver, 25 000 ovins et 20 000 porcins. ■

© AGRESTE
2013

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Hervé DURAND
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine
Crédit photo ©Photothèque MAAF
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412